

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00402
Numéro SIREN : 523 722 650
Nom ou dénomination : A.Z T.P. TERRASSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt 3926

Arnaud MALIVOIRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL A.Z.T.P. TERASSEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €

ZAC JEAN MONNET – 87 920 CONDAT SUR VIENNE

523 722 650 R.C.S. Limoges B

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société A.Z.T.P. TERASSEMENT, société à responsabilité limitée en société par action simplifiée.

A l'associé unique,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de Commerce, par décision de l'associé unique, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social tels qu'ils apparaissent dans la situation établie au 31 juillet 2021, et, le cas échéant sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport à capital social.

27 rue des Laitières

94 300 Vincennes

Tel.: 01 41 74 14 64 / E-Mail: a.malivoire@acofex.com

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de mon analyse est la suivante :

- Le total de votre bilan arrêté au 31 juillet 2021 s'élève à 1 013 686.87 €. Celui-ci se décompose de la manière suivante :
 - o des immobilisations d'un montant de 400 025.92 € soit 39.4% du total bilan ;
 - o des créances clients de 404 268.02 euros soit 40% du total bilan ;
 - o des disponibilités de 119 884.12 euros soit 12% du total bilan.
- Le passif de votre bilan arrêté au 31 juillet 2021 composé principalement des capitaux propres pour 644 849.06 € dont le bénéfice de l'exercice de 157 103.03€ ;

L'analyse de la situation de la société au 31 juillet 2021 n'a pas révélé d'anomalie. Les équilibres financiers ainsi que les principaux ratios financiers tels que la capacité de remboursement, l'autonomie financière et la solvabilité à court terme sont satisfaisants.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres à la date du 31 juillet 2021 des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Vincennes, le 8 septembre 2021

Arnaud Malivoire

Commissaire aux comptes et à la transformation

